

Dialogue citoyen à Saint-Louis : Un petit groupe et de grands projets

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / MARINA BOISDUR

21 février 2024



C'est dans une atmosphère nocturne et conviviale qu'une vingtaine de personnes s'est réunie le vendredi 16 février à Saint-Louis. La rencontre marque le début de l'ère de participation citoyenne 2024 pour la petite commune de Marie-Galante. Bien que le nombre puisse sembler modeste à première vue, cette mobilisation représente un signe fort pour une communauté composée de 2421 habitants, confrontée à un fort repli démographique.



Dialogue, maître-mot de la réunion

Cette première rencontre citoyenne de l'année a été l'occasion pour les habitants d'exercer pleinement leur rôle de citoyens. Ils ont pu exprimer leurs attentes, poser des questions cruciales et proposer des solutions. En retour, les représentants de la municipalité n'ont pas manqué de dévoiler les coulisses de leur action : les projets en cours, les défis à relever et les contraintes budgétaires qui les accompagnent.

Parmi les sujets abordés, l'aménagement du territoire, avec notamment la réfection annoncée de la route de Verger La Rose et le lancement du chantier de la maison de la citoyenneté. L'éducation n'a pas été en reste, avec la construction de la nouvelle école maternelle destinée à accueillir les plus jeunes dans des conditions optimales. La qualité de vie à Saint-Louis est également une préoccupation, comme en témoigne l'évocation des travaux d'aménagement de la baie.

Le cas de la brigade verte

Un sujet retient particulièrement l'attention : la création d'une brigade verte. Cette initiative, loin d'être une première pour Marie-Galante, ambitionne de traiter les défis environnementaux de la commune. La mémoire collective se souvient encore de la brigade verte lancée il y a dix ans, avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dieccte), pour combattre les nuisances causées par les sargasses.

La Chambre régionale des comptes, dans son rapport scrutateur de 2017, avait mis en lumière des failles non négligeables dans la gestion de la précédente brigade. Le manque d'encadrement des agents, souligné dans le rapport, révélait une lacune critique : « Les 20 agents des brigades

vertes n'ont donc pas été encadrés et sont restés en déshérence » lit-on dans le rapport. Une phrase qui résonne comme un avertissement pour les futurs projets.

Ce précédent soulève des questions sur la manière dont le nouveau projet sera géré pour garantir son efficacité. Il ne faudrait pas que derrière le concept de brigade verte, se cache un simple moyen de générer des emplois « faciles ». Une approche qui ne serait bonne ni pour l'environnement, ni pour les finances locales, ni pour le développement personnel et professionnel des sélectionnés.